

## RAPPORT DU MAIRE 2023

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, il est de mon devoir, à titre de mairesse de la Ville de East Angus, de faire rapport, aux citoyens, des faits saillants du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre de l'année précédente ainsi que du rapport du vérificateur externe, dans le cadre d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin. Par ce rapport, nous tenterons de mettre en lumière ce qui constitue les points marquants des états financiers 2022 de la Ville.

### Le rapport de l'auditeur et le rapport financier pour l'année 2022

L'audit de nos livres au 31 décembre 2022 a été confié à la firme de comptables agréés Raymond Chabot Grant Thornton, s.e.n.c.r.l.

De l'avis des auditeurs, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de East Angus au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### États financiers 2022 (non-consolidés)

Revenus	2021	2022
Fonctionnement	6 741 571 \$	5 300 807 \$
Investissement	1 506 527 \$	1 455 612 \$
	<u>8 248 098 \$</u>	<u>6 756 419 \$</u>
<b>Charges</b>	<u>7 280 867 \$</u>	<u>7 664 130 \$</u>
Excédent (déficit) de l'exercice	967 231 \$	(1 050 053 \$)
Moins : revenus d'investissement	(1 506 527 \$)	(1 455 612 \$)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	<u>(539 296 \$)</u>	<u>(2 505 665 \$)</u>
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	1 541 568 \$	1 610 492 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Remboursement de la dette à long terme	(261 000 \$)	(268 735 \$)
Affectations		
Activités d'investissement	(411 740 \$)	(287 909 \$)
Excédent (déficit) accumulé	165 645 \$	(21 869 \$)
Autres éléments de conciliation	177 027 \$	1 846 100 \$
	<u>1 211 500 \$</u>	<u>2 878 079 \$</u>
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<u>672 204 \$</u>	<u>372 414 \$</u>

Les états financiers non consolidés au 31 décembre 2022 démontrent que les revenus de fonctionnement ont été de 5 300 807 \$ et que les revenus d'investissement ont atteint 1 455 612 \$ (majoritairement des subventions). Ce qui a généré des revenus totaux de 6 756 419 \$. Les différentes charges (dépenses) ont totalisé 7 806 472 \$. Les revenus totaux incluent une perte de 1 813 600 \$ occasionnée par la cession des terrains de golf.

En considérant les différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc) les états financiers indiquent que la Ville a réalisé en 2022 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 372 414 \$.

Le total de l'excédent non affecté (surplus libre) accumulé au 31 décembre 2022 est de 1 749 267 \$, l'excédent de fonctionnement affecté est de 600 229 \$ et les réserves financières et fonds réservés totalisent 722 100 \$, incluant le montant de 344 344 \$ au fonds de roulement.

Ce surplus accumulé nous permettra de réagir advenant un incident majeur ou un besoin urgent, ou encore de saisir une occasion mettant de l'avant le développement de notre ville.

Le montant des actifs municipaux (propriétés, chemins, machineries, etc.) se chiffre pour sa part à 31 948 458 \$.

Plusieurs éléments expliquent ce surplus, dont :

- Subvention patinoire
- Revenus de taxes supplémentaires à la suite du développement dans la Ville
- Droit de mutations
- Permis de construction

Le montant de remboursement en capital pour 2022 a été de 268 735 \$ par rapport à un montant budgété de 267 700 \$.

Au 31 décembre 2022, la dette totale à long terme s'élève à 8 136 197 \$, de ce montant 474 847 \$ sont à la charge du gouvernement provincial, 1 399 969 \$ à la charge de la MRC du Haut-Saint-François et 484 823 \$ à la charge de la Régie d'incendie.

Du côté des investissements, ils se sont élevés à 3 129 721 \$. Voici un tableau représentant les investissements par catégories d'immobilisations :

<b>CATÉGORIES D'IMMOBILISATIONS</b>	<b>RÉALISATIONS (\$)</b>
Infrastructures	1 046 207
Bâtiments	1 792 137
Véhicules, machinerie, outillage et équipements divers	269 987
Ameublements et équipements de bureau	21 390
Terrains	
<b>TOTAL</b>	<b>3 129 721</b>

Principaux projets réalisés :

- Réfection dépôt à neige
- Nouveau garage municipal
- Rue Saint-Gérard
- Patinoire extérieure
- Réfection chemin Lipsey
- Lignage permanent – Terrains de soccer
- Réfection terrain de tennis
- Planchers – Centre culturel

Pour plus d'informations, je vous invite à consulter le rapport financier au 31 décembre 2022 sur notre site internet [www.eastangus.ca](http://www.eastangus.ca) ou à visionner la présentation la séance du conseil municipal du 1<sup>er</sup> mai 2023.

## **CONCLUSION**

À la lumière de ces résultats, nous pouvons conclure que la Ville de East Angus est en excellente santé financière. Cela reflète bien notre capacité à assurer un développement responsable de notre ville, à offrir des services diversifiés et de qualité aux Angussiennes et aux Angussiens, ainsi qu'à assurer une saine gestion des fonds publics.

Nous avons fait cheminer plusieurs dossiers et nous avons effectué de belles réalisations qui seront durables pour plusieurs années, nous pouvons qu'en être très fiers. Je tenais à remercier toute l'équipe municipale qui nous appuie dans nos nombreuses demandes, pour donner un service et une qualité de vie à vous tous, chers citoyens. Nous avons un milieu de vie très dynamique, nous le voyons avec nos différents développements dans la ville qui accueillent différentes familles.

Je remercie aussi tout le conseil municipal avec leur travail dans nos nombreux dossiers, nous avons tous la même vision, travailler à nous démarquer et à nous surpasser.

Au nom du conseil municipal, du personnel et en mon nom personnel, je vous remercie de votre soutien et je vous prie d'accepter, chers citoyens et chères citoyennes, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Lyne Boulanger, Mairesse